Justificatif généré le 17/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/03/2023
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666219
N° d'annonce : 666219

Avis de constitution d'une société par actions simplifiée unipersonnelle :

Dénomination :

GUNSERTI

Capital : 500 Euros

Siège social : 33, rue des Cressonnières, 95210 Saint Gratien

Objet : La fabrication, le sertissage, le polissage, la restauration d'articles de bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de pierres précieuses et semi-précieuses, montres et objets décoratifs, inclus l'importation, exportation.

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et à une Voix. Cession libre

Président : Monsieur Serkan GUNSER Né le 02/03/1983 à Istanbul (Turquie) demeurant 33 rue des Cressonnières, 95210 Saint-Gratien,

Immatriculation au RCS de PONTOISE

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a38EWaOA
https://digitalisation.actulegales.fr/#a38EWaOA

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)